



0 Wallonie

Beyne-Heusay

## URBANISME

### AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur El Bachir BOUGHALAB demeurant Rue des Houx, 31 à 4610 BEYNE-HEUSAY.

Le terrain concerné est situé Rue des Houx, 31 à 4610 BEYNE-HEUSAY et cadastré division 1, section A n°128 Z.

Le projet consiste en la construction d'une extension et présente les caractéristiques suivantes :

- volume à toiture plate, parement en crépi de ton gris clair,
- coin cuisine/repas construit sur des caves partiellement enterrées (rangement).

Une annonce est organisée à l'initiative du collège communal car le projet s'écarte des prescriptions du lotissement.

Le dossier peut être consulté **uniquement sur rendez-vous au 04/355.81.62** durant les jours ouvrables de 8h00 à 16h30 à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Avenue de la Gare 68, 4610 BEYNE-HEUSAY.

**Une partie des documents est consultable sur le site internet de l'administration communale de Beyne-Heusay.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme Nathalie HOUBARD, téléphone : 04/355.81.62, mail : [urbanisme@beyne-heusay.be](mailto:urbanisme@beyne-heusay.be), dont les bureaux se trouvent : Service urbanisme, Avenue de la Gare, n°68, à 4610 Beyne-Heusay.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 25 septembre au 09 octobre 2024 au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Avenue de la Gare 68 à 4610 BEYNE-HEUSAY ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@beyne-heusay.be](mailto:urbanisme@beyne-heusay.be)

PAR LE COLLEGE :

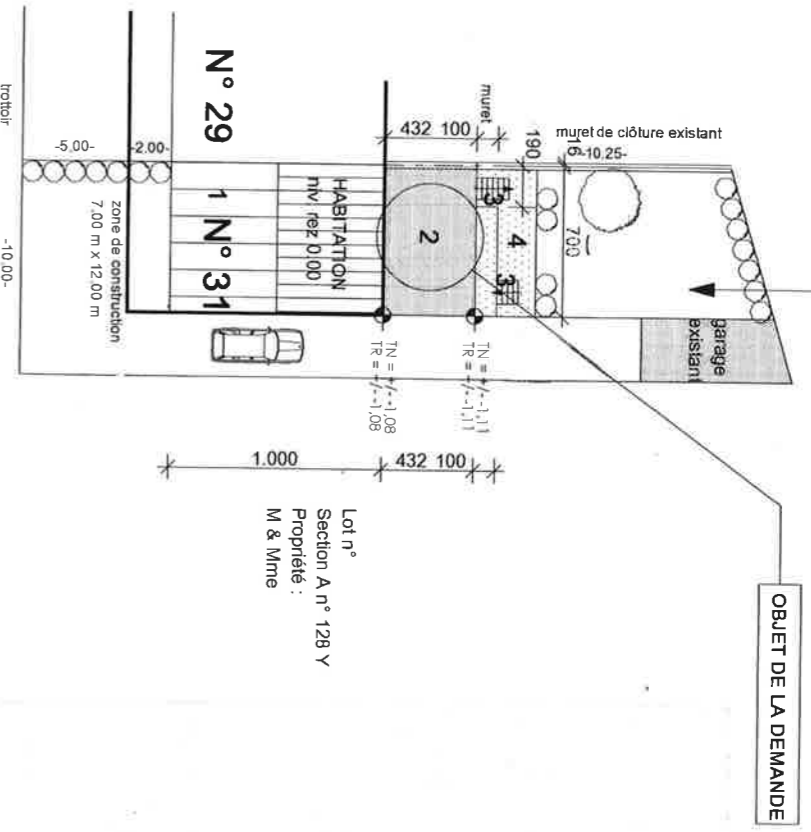
Le Directeur général,

Marc HOTERMANS

Le Bourgmestre,

Didier HENROTTIN.

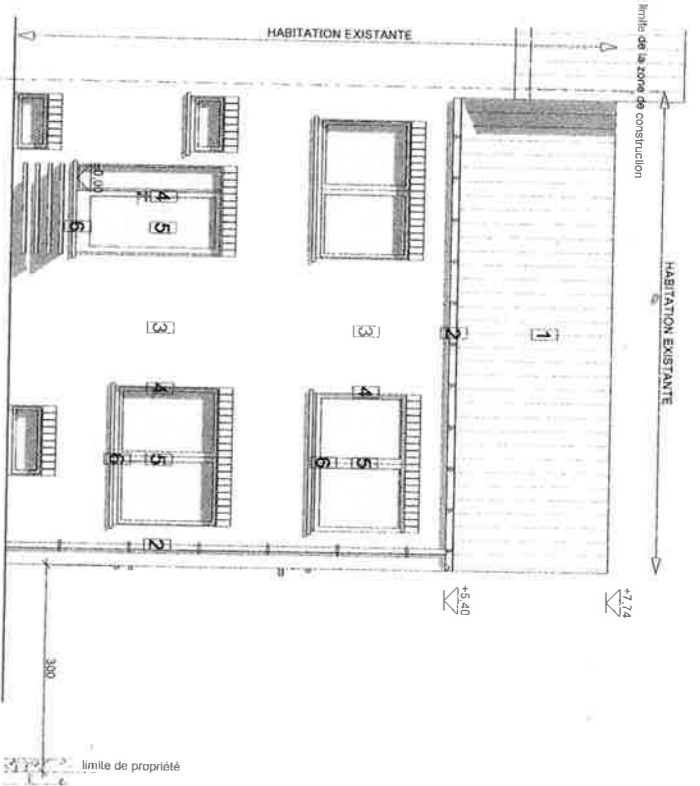
Lot n°  
Section A n° 128 Z  
Propriété :  
M & Mme BOUGHALAB



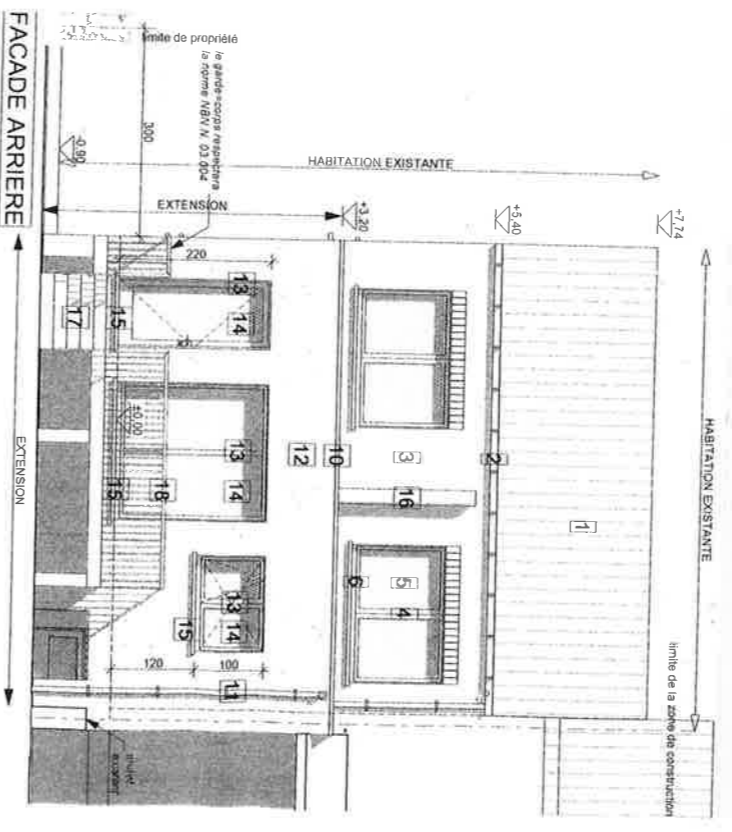
OBJET DE LA DEMANDE

Lot n°  
Section A n° 128 Y  
Propriété :  
M & Mme

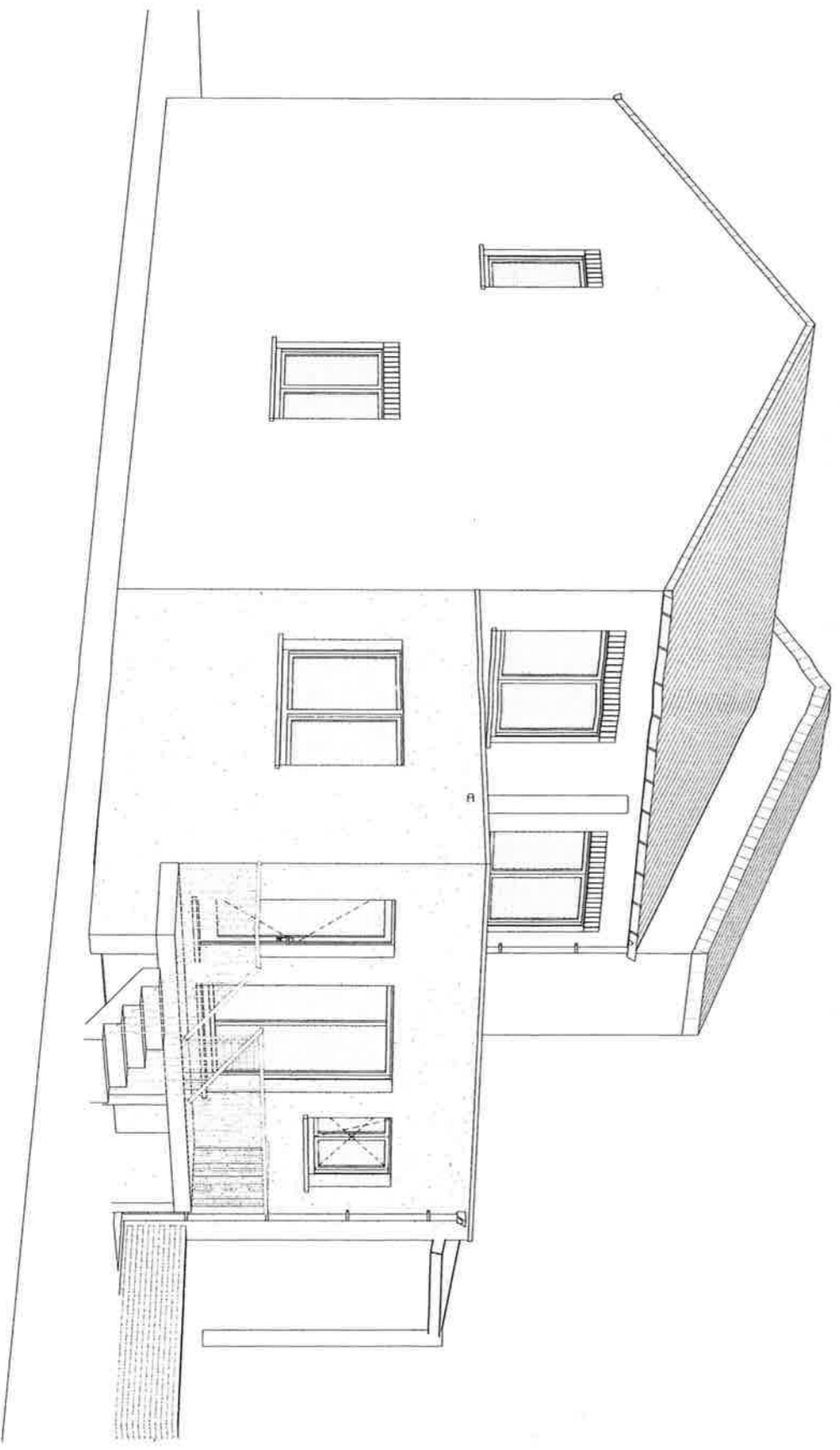
photo n° 2 **PLAN D'IMPLANTATION**  
niveau de référence du seuil de la porte d'entrée = 0,00



**FAÇADE AVANT = FAÇADE rue des Houx n° 31**  
**FAÇADE INCHANGÉE**



**FAÇADE ARRIERE**



Construction d'une extension d'habitation